



L'APEL C'EST QUOI ?

Association des parents d'élève de l'enseignement libre.

Chaque établissement scolaire privé possède en son sein une APEL. Cette association est régie par la loi 1901 sur les associations. L'Apel a un rôle d'accueil, d'animation, d'information, de conseil et de représentation des parents d'élèves.

CE QUE FINANCE VOTRE COTISATION :

- * Les actions menées au sein de l'établissement scolaire : organisation des fêtes, de conférences, représentation auprès de l'organisme de gestion, aide aux familles, soutien aux projets de l'établissement, etc.
- * La vie du mouvement : formation des responsables,
- * Représentation auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics, organisation de colloques et de congrès
- * Les quatre services nationaux offerts aux parents :
 - l'abonnement à Famille & éducation
 - le site Internet www.apel.fr
 - la plate-forme téléphonique APEL SERVICES 0810 255 255
 - un accueil gratuit et personnalisé par le Service d'information et de conseil aux familles ICF Paris, 01.47.42.42.50 et / ou icf@apel75.com

L'APEL C'EST QUI ?

Membres : tout parent adhérent et à jour de sa cotisation

Conseil d'Administration : les administrateurs sont élus, pour 3 ans, lors de l'assemblée générale. Composé de 20 membres, il organise, gère, projette toutes les actions de l'APEL. Le C.A. se réunit 1 fois par mois, plus si nécessaire.

Bureau : est composé

- * D'une Présidente Laëtitia Huguet et coprésidente Laëtitia Lenfant,
- * D'une secrétaire Nelly Bellec et son adjointe Gwendolyn Pengam,
- * D'une trésorière Aurélie Kerouanton et son adjointe Audrey Créac'h,

Élus par les Administrateurs du C.A. lors de l'Assemblée Générale. Il gère les tâches administratives, fait appliquer les décisions du CA, représente l'ensemble de l'APEL d'établissement, entretient les relations auprès des parents, du corps enseignant et des différents partenaires. Il travaille en collaboration avec le chef d'établissement sur certains projets et besoins de l'école.

Bénévole : Ponctuel ou Régulier.

Il peut être actif lors des opérations/manifestations, aider à l'organisation, tenir des stands, apporter du sucré ou du salé qui sont proposés à la vente lors des manifestations, soutenir moralement...

Adhérer, c'est être présent dans l'école pour agir au sein d'un mouvement qui se veut avant tout au service des enfants. L'intérêt de chacun dépend de **TOUS**. Votre adhésion ne nécessite **pas forcément** une présence aux réunions de l'APEL de votre école. Comme toute association, nous devons renouveler régulièrement notre équipe, **nous avons besoin de vous** !

L'équipe de l'APEL vous remercie et se tient à votre disposition.

✉ Apel de l'Argoat Sacré Coeur de Lesneven 31, rue de l'Argoat – 29260 Lesneven

✉ apel.argoatsacrecoeur.lesneven@gmail.com

☎ 07.82.61.48.66